

Il est bien douloureux que des fils de l'Eglise, oubliant cette vérité, imitent le langage des blasphémateurs (Job. XV, 5), et s'attirent par leur propre bouche cette terrible condamnation : " Celui qui blasphème le nom du Seigneur sera puni de mort " (Levit. XXIX, 16). Pour un seul blasphème proféré par un seul homme ; l'ange du Seigneur fit mourir en une seule nuit dans le camp des Assyriens cent quatre-vingt-cinq mille hommes (IV. Rois XIX. 35).

Il faut conclure suivant St. Thomas que le vice du blasphème formel est de sa nature le plus grand de tous les péchés, car il est contraire à la confession de la foi ; et c'est pourquoi il a la gravité de l'infidélité, et le péché s'augmente s'il y a de plus la haine de la volonté ; il devient encore plus grave si on manifeste par des paroles ce qu'on pense intérieurement ; comme le mérite de la foi est augmenté par l'amour et la confession extérieure qu'on en fait. Ainsi l'infidélité étant en son genre le plus grand péché.....il s'ensuit que le blasphème est aussi le plus grand péché qui appartient au même genre et qui l'aggrave. (II. II. Quest. XIII, Art. III).

Et St. Jérôme commentant ces paroles d'Isaïe : (Cap. XVIII, b. 2). " Vers un peuple horrible " (*Vulg.* terrible) dit : " Rien n'est plus horrible que le blasphème qui s'élève contre le Très Haut. Après le peuple blasphémateur, il n'en est pas de plus méchant : car tout péché comparé au blasphème est plus léger. "

Que tous comprennent donc la nature et la grandeur du péché de blasphémer contre Dieu, les Saints et les choses sacrées.

Que les pasteurs, en autant qu'il est nécessaire,